

**COMITE DES UTILISATIONS PACIFIQUES  
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE  
Sous-Comité juridique**

*Transcription non éditée*

**746**<sup>ème</sup> séance

Mercredi 12 avril 2006, à 15 heures  
Vienne

*Président* : M. R. GONZALEZ ANINAT (Chili)

*La séance est ouverte à 16 h 33.*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Mesdames et Messieurs les délégués, bonjour. Je déclare ouverte la 746<sup>ème</sup> séance du Sous-Comité juridique.

Nous allons approuver les rapports des groupes de travail. Ce sont les présidents des groupes de travail qui vont nous les présenter.

**État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace** (point 6 de l'ordre du jour) (*suite*)

**Adoption du rapport du groupe de travail sur le point 6** (A/AC.105/C.2/2006/TRE/L.1)

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Je voudrais maintenant terminer l'examen de la question 6 de l'ordre du jour, « État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ». Je donne maintenant la parole au président par intérim du groupe de travail sur la question 6, le Pr. Kopal de la République tchèque pour qu'il nous présente son rapport du groupe à la présente réunion de notre Sous-Comité juridique. M. le Pr. Kopal vous avez la parole.

Micro pour M. le Pr. Kopal, s'il vous plaît.

**M. V. KOPAL** (République tchèque) [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, oui ça marche. Merci, Monsieur le Président, de me donner la parole. J'ai le plaisir de vous dire que le projet de rapport du président du groupe de travail sur « L'État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace » vient d'être examiné il y a quelques instants par le groupe de travail que j'ai eu l'honneur de diriger puisque le président du groupe de travail qui a préparé le texte du projet de rapport du groupe avec l'aide du Secrétariat n'est pas là. Le rapport a été adopté par le groupe de travail. Nous l'avons examiné paragraphe par paragraphe, et même alinéa par alinéa. Il y a eu quelques petits changements dans la note en bas de page concernant l'ordre des pays qui sont énumérés. Tout le texte a été adopté. Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie de nous avoir présenté ce rapport, Pr. Kopal. Je tiens à vous remercier personnellement de vos efforts ainsi que le président du groupe de travail qui n'est pas avec nous aujourd'hui et je vous félicite d'avoir bien dirigé ce groupe de travail. Nous n'avons pas beaucoup de volume dans nos écouteurs. Je demanderai à l'ingénieur du son d'augmenter le volume parce que nous n'entendons pas très bien l'interprétation dans nos écouteurs.

---

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



Je vous propose, Mesdames et Messieurs, d'approuver le rapport du groupe de travail sur le point 6, contenu dans un document qui a une très longue cote A/AC.105/C.2/2006/TRE/L.1, tel qu'amendé. Cette cote est très longue, mais le rapport est aussi très dense, faut-il dire. Le Sous-Comité a donc adopté ce rapport qui vient de nous être présenté. Nous avons donc terminé l'examen de la question 6, « État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ».

**Questions relatives : a) à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique ; b) caractéristiques et utilisation de l'orbite géostationnaire** (point 8 de l'ordre du jour) *(suite)*

**Adoption du rapport du groupe de travail sur le point 8** (A/AC.105/C.2/2006/DEF/L.1)

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'espagnol]* : Nous passons maintenant à la question 8. Nous allons maintenant poursuivre et terminer l'examen de la question 8, « Questions relatives : a) à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique ; b) caractéristiques et utilisation de l'orbite géostationnaire ». Le président de ce groupe de travail, M. Monserrat Filho du Brésil, va prendre la parole pour nous présenter son rapport maintenant. J'espère qu'il ne le fera pas en russe. Vous avez la parole, Monsieur.

**M. J. MONSERRAT FILHO** (Brésil) *[interprétation de l'espagnol]* : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, j'ai le plaisir de pouvoir vous dire que le groupe de travail sur la question 8 a) de l'ordre du jour intitulée « Définition et délimitation de l'espace », question examinée à la présente session du Sous-Comité juridique, c'est un travail qui a été positif, nous avons apporté quelques petits amendements et le groupe de travail a tenu cinq réunions pendant lesquelles il a été possible d'arriver à des recommandations et d'approuver des décisions qui représentent, sans aucun doute, une bonne base pour les travaux que nous ferons dans le cadre de la quarante-sixième session du Sous-Comité juridique en 2007.

Le rapport du groupe de travail tel qu'il a été approuvé par les membres du groupe de travail pour cote A/AC.105/C.2/2006/DEF/L.1. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'espagnol]* : Je remercie M. le représentant du Brésil, président du groupe de travail de nous avoir présenté son rapport. Je tiens à vous remercier M. Monserrat Filho d'avoir fait ce travail sur cette

question bien complexe, question sur laquelle il y a eu des différends historiques et donc je vous remercie chaleureusement de votre contribution.

Mesdames, Messieurs les délégués, nous allons maintenant approuver le rapport que vient de nous présenter le président du groupe de travail. C'est ce que vous avez adopté vous-même au sein du groupe de travail il y a quelques instants, je pense que rien n'a changé depuis. Merci. *Le rapport est adopté.*

Nous avons donc terminé l'examen de la question 8 de l'ordre du jour.

**Adoption du rapport du Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique**  
**A/AC.105/C.2/L.263**

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'espagnol]* : Nous allons maintenant adopter le rapport du Sous-Comité juridique. Le projet de rapport de cette session du Sous-Comité existe en trois parties. La cote du document est L.263/Add.1 et 2. Le Secrétariat va distribuer les deux parties restantes, c'est-à-dire additif 1 et additif 2 demain matin en toutes les langues. La première partie du projet de rapport est dans le document L.263. Ce document contient une introduction et un chapitre sur le débat général.

Nous allons commencer l'approbation de cette première partie du rapport. Est-ce que toutes les délégations ont sous les yeux ce document ? Je pense que vous avez tous en main le document L.263. Très bien.

Mesdames, Messieurs les délégués, nous allons adopter maintenant ce projet de rapport paragraphe par paragraphe.

**Introduction**  
*Paragraphe 1*

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'espagnol]* : Nous avons donc une introduction, paragraphe 1. Est-ce que vous avez des observations à faire sur le premier paragraphe ? Vous avez la possibilité de critiquer le Président dans le premier paragraphe. Est-ce qu'il y a des amendements à faire ? *Il est adopté.*

*Paragraphe 2*

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'espagnol]* : Passons au paragraphe 2. Y a-t-il des observations ? *Adopté.*

*Paragraphe 3*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 3. Y a-t-il des questions, des amendements ? *Adopté.*

*Paragraphe 4*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 4. Nous avons ici plusieurs alinéas, des éléments factuels qui se rapportent à un ordre du jour extrêmement riche que nous avons examiné cette année et qui s'est enrichi. *Le point 4 est adopté.*

*Paragraphe 5*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Nous passons au paragraphe 5. Je voudrais vous demander de bien vérifier s'il y a des pays qui ne manqueraient pas dans la liste que nous avons dans ce paragraphe 5. Il y a beaucoup de pays qui sont mentionnés ici mais qui n'ont pas participé. Il faudrait avoir un paragraphe 5 bis à ce sujet. 5ter aussi. On pourrait avoir là une liste de pays qui n'ont jamais assisté à nos réunions et qui ne s'intéressent pas à nos travaux. *Le paragraphe 5 est adopté.*

*Paragraphe 6*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 6. Il s'agit des observateurs. Avez-vous des observations à faire ? *Adopté.*

*Paragraphe 7*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 7. J'ai un commentaire à faire concernant le texte en espagnol, si le Secrétaire me le permet. Il faudrait dire l'Organisation des Nations Unies. Il y a une erreur parce que l'on dit « l'Organisation suivante des Nations Unies », donc il s'agit simplement de modifier la version en espagnol de ce paragraphe. Le paragraphe 7. Est-ce que vous avez des observations à faire sur ce sujet ? *Adopté.*

*Paragraphe 8*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 8. Le représentant de la République tchèque a la parole.

**M. V. KOPAL** (République tchèque) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Il y a un mot

qui manque au début du paragraphe 8. Il faudrait « *the following organizations* », il manque en anglais seulement, le mot « *organizations* ». Le texte français est correct.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie. Nous allons donc corriger le texte anglais. Le texte en espagnol est exact. Y a-t-il d'autres observations à faire sur ce paragraphe 8. Le Kazakhstan a la parole.

**Mme G. DMAROVA** (Kazakhstan) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Excusez-moi. Permettez-moi de revenir sur le paragraphe 5. Le Kazakhstan n'est pas mentionné dans la liste des États membres qui sont dans le paragraphe 5.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie de m'avoir signalé cette omission. Bien sûr que nous allons ajouter le nom de votre pays à cette liste au paragraphe 5.

Nous allons maintenant passer au paragraphe 8. Pas d'observations ? Non. *Adopté avec l'amendement concernant seulement le texte anglais.*

*Paragraphe 9*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 9 maintenant. Monsieur le représentant de la République tchèque, vous avez la parole.

**M. V. KOPAL** (République tchèque) [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur le Président. Deuxième ligne, le mot « *entities* » doit être remplacé par « *organizations* », les organisations du Système des Nations Unies, parce que nous avons les autres organisations intergouvernementales et d'autres organismes.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, je suis d'accord avec le Pr. Kopal. Il faudrait apporter cette correction. Le texte en espagnol aussi doit être modifié. Je ne sais pas ce qu'il en est du texte français. En tout cas, il faudrait apporter ces corrections comme l'a proposé M. le Pr. Kopal. Merci. Y a-t-il d'autres observations à faire concernant ce paragraphe 9 ? *Approuvé.*

### **Organisation des travaux Chapitre E**

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Nous passons maintenant à l'organisation des travaux, chapitre E. Le Nigeria a

la parole. Le Secrétariat m'a dit que vous vouliez prendre la parole, M. le représentant du Nigeria. Merci, Monsieur le Président.

**M. O. IDRIS MAIYEGUN** (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. « *Organizations of the United Nations* » quand on dit « *entities* » ce qu'on dit d'habitude.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Oui, c'est ce qu'on va faire. On a bien dit que nous allons faire cet amendement. C'est bien ce qui a été convenu. Moi je n'ai pas de problème, on dit d'habitude le Système des Nations Unies, il s'agit des organisations du Système des Nations Unies, c'est bien le Système. Enfin, moi je n'ai pas de problème avec ces termes ici. Si vous voulez le garder ou pas. En tout cas, nous avons entendu la proposition du Pr. Kopal et je pense que nous allons dire dans toutes les langues la même chose, on ne vas pas dire « *entities* » et dire « les organismes ». Le texte français est correct en tout cas. Le représentant de la Corée a la parole.

**M. K.-Y. CHUNG** (République de Corée) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je pose une question. Quand nous disons « *entities* » en anglais, je ne sais pas si c'est assez clair, parce que quand j'ai reçu la liste des participants, nous avons simplement le Bureau des affaires spatiales, ça fait partie des services de conférence ici et cela ne peut pas être considéré comme une entité des Nations Unies. Je ne sais pas, ce n'est pas très clair. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Je vous remercie, Monsieur. Donnez-moi quelques instants, s'il vous plaît. Avant que de donner la parole au représentant du Nigeria, on pourrait répondre à la question posée par la Corée. Nous avons donc l'OACI, c'est un organisme des Nations Unies, nous en avons eu d'autres au cours des années précédentes. Alors, je ne sais pas. Il s'agit d'organismes des Nations Unies. Je voulais donner la parole maintenant au représentant du Nigeria.

**M. O. I. MAIYEGUN** (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je ne sais pas ce que l'on a décidé de dire « *organizations* » ou « *entities* » ? Si je lis les documents des Nations Unies, je vois que d'habitude on dit « *entities of the United Nations System* » en anglais. Donc si on dit « *organizations* » on risque de donner une idée erronée. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Merci. Si l'on veut être rigoureux, il faut dire « *organizations* », donc « organismes » en français, du Système des Nations Unies. On pourrait aussi dire « *entities* » mais nous sommes au sein du Sous-Comité juridique, il s'agit d'être cartésiens si M. le représentant de la France me le permet. Donc on ne saurait changer ici quelque chose, il s'agit bien d'organismes du Système des Nations Unies. Il y a des institutions spécialisées aussi qui existent, ces dénominations-là du point de vue juridique, nous n'avons pas d'entités des Nations Unies, ça n'existe pas. Donc je vous propose d'être strict sur le plan juridique et de dire ce que l'on dit d'habitude et d'utiliser les termes qu'on utilise toujours. Le Nigeria a la parole.

**M. O. IDRIS MAIYEGUN** (Nigeria) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Je ne suis pas d'accord avec vous Monsieur le Président. Dans le règlement et dans les conventions, on dit « *entities of the United Nations* » et je ne sais pas, si vous n'êtes pas d'accord on peut demander l'avis juridique de New York. Ça existe les entités. Dire que c'est juridiquement correct, ça ne va pas.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Je vais donner la parole à notre conseiller juridique qui a une longue expérience et qui va répondre à cette question.

**M. A. TEREKHOV** (Conseiller juridique) [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur le Président. Je suis tout à fait heureux de fournir un avis juridique en la matière. Permettez-moi de vous rappeler la longue pratique de ce Sous-Comité juridique. Le texte qui est sous examen et qui pose problème maintenant ne fait que répéter ce que nous avons dans les rapports précédents du Sous-Comité juridique. Ce paragraphe 9 est un résumé des mentions des différentes catégories de participants à la réunion. Dans ce document L.263, nous avons dans le paragraphe précédent les représentants, les observateurs, dans le paragraphe 7, nous avons l'Organisation de l'aviation civile internationale, OACI, organisme des Nations Unies et dans le passé le terme utilisé pour décrire les participants aux sessions du Système des Nations Unies était le mot « *organizations* », donc « organisations ». Dans le paragraphe 7 maintenant qui a été déjà adopté dans notre document, nous dit « l'organisme des Nations Unies ci-après a participé en tant qu'observateur », l'OACI, donc. Je ne pense pas que c'est une question de principe ici. La Charte des Nations Unies utilise le terme « institution spécialisée » et ne dit pas « entité » ni « organisme ». Si les participants préfèrent utiliser

la pratique classique, cela ne pose pas de problème juridique, que l'on dise à ce moment-là en anglais « *organization* » et « *organisme* » en français, mais je ne pense pas que ce soit un problème juridique en tout cas. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur. Je vous propose de suivre la règle habituelle qui vient d'être indiquée par notre conseiller juridique. Il ne s'agit pas d'un problème énorme ici, je ne pense pas qu'il doive susciter une controverse. On dira « *organisations internationales* ». Est-ce qu'il y a d'autres observations à faire sur ce paragraphe ? Merci.

*Paragraphe 10, alinéas a), b), c), d)*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Nous allons maintenant passer au chapitre E, organisation des travaux. Nous en sommes au paragraphe 10 où nous avons plusieurs alinéas. Nous commençons par le chapeau du paragraphe 10. C'est une formule habituelle, pas de problème. Alinéa a). Pardon, le représentant du Venezuela a demandé la parole. Sur l'alinéa a) ou sur le chapeau ?

**M. J. SZEPLAKI OTAHOLA** (Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, non je voulais faire un commentaire sur le d). Sur le point 10 d).

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Très bien. Lorsque nous arriverons au point d) je vous donnerai la parole. Mais nous commençons par le a). Avez-vous des commentaires sur le a) ? *Adopté.* b). *Adopté.* c) *Adopté.* d). Je donne la parole au représentant du Venezuela.

**M. J. SZEPLAKI OTAHOLA** (Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Au d) la deuxième ligne, il y a un problème en espagnol où on dit « *levait la séance* » au passé dans la version espagnole ce qui ne s'applique pas à la version française.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Le Secrétariat a pris bonne note de ce commentaire et va remédier à ce problème dans la version espagnole. Très bien, nous pouvons adopter le paragraphe d).

*Paragraphe 11*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 11. Commentaires ? *Adopté.*

*Paragraphe 12*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 12. Je pense que ça vaut la peine d'en prendre connaissance dans les détails. Des commentaires sur le 12 ? *Adopté.*

*Paragraphe 13*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 13. J'aurai un commentaire, un souhait à formuler parce que chaque année c'est la même chose et cela s'applique tout particulièrement à ceux d'entre nous qui venons de pays très lointains. J'espère que l'année prochaine cela ne tombera pas pendant les fêtes de Pâques. Rien de plus. Parce qu'en plus, je vois le visage de certains délégués qui s'imaginent pour le moment être dans un endroit beaucoup plus agréable, détendu. Mais je vois aussi que d'autres délégations sont contentes d'être ici, donc je ne vais faire aucun commentaire, j'espère juste que l'année prochaine la réunion ne va pas tomber pendant la fête de Pâques, pendant des fêtes religieuses, pendant n'importe quelle fête. Le Venezuela a la parole.

**M. J. SZEPLAKI OTAHOLA** (Venezuela) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Je suis totalement d'accord avec ce que vous venez de dire quant à l'organisation de la réunion pendant la période de Pâques. Pour nous c'est un peu étrange de travailler Jeudi ou Vendredi Saint car vous ne le savez peut-être pas, c'est la principale fête chrétienne, alors nous sommes croyants mais pas pratiquants et la période de Pâques, la semaine de Pâques est véritablement l'occasion pour les familles de se retrouver, c'est peut-être le seul moment de l'année où on se rend dans les temples, on participe aux processions, et donc je voudrais savoir s'il y a moyen de vérifier que cette date ne coïncide pas avec la semaine de Pâques. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le Venezuela de m'avoir soutenu sur cette question. Pour nous tous qui sommes croyants, nous avons des promesses à honorer. Parfois nous ne pouvons pas les honorer mais je vous promets d'essayer que la réunion de l'année prochaine n'ait pas lieu pendant la période

de Pâques. Ceci dit, est-ce qu'on peut adopter le paragraphe 13 ? *Adopté.*

## **Section F. Adoption du rapport du Sous-Comité juridique**

### *Paragraphe 14*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Nous passons à présent à la Section F. Adoption du rapport du Sous-Comité juridique. Il y a encore des blancs à remplir. Les États-Unis ont demandé la parole sur le paragraphe 14 ?

**M. K. HODGKINS** (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Non, Monsieur le Président, je suis désolé, je voulais simplement revenir au paragraphe 13. Est-ce que ce sont là les dates que nous proposons ou comptons-nous proposer des dates autres pour le Sous-Comité ?

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Non, ça c'est la date que nous proposons et comme vous le savez, elle doit être adoptée par résolution de l'Assemblée générale, mais c'est bien la date que nous proposons, donc du 26 mars au 5 avril 2007. L'année prochaine nous allons devoir rajouter la demi-journée qui va tomber demain, comme on en avait convenu. Maintenant est-ce qu'on peut adopter le paragraphe 13 ? Très bien.

Passons à la Section F. Adoption du rapport du Sous-Comité juridique. Paragraphe 14. Des commentaires ? *Adopté.*

### *Paragraphe 15*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 15. Des commentaires ? *Adopté.*

## *II. Débat général*

### *Paragraphe 16*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : II. Débat général. Est-ce que vous êtes véritablement d'accord avec le paragraphe 16 à savoir que le Sous-Comité juridique s'est félicité de l'élection de son nouveau Président ? En êtes-vous sûrs ? Merci de votre soutien tacite.

### *Paragraphe 17*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 17. Merci.

### *Paragraphe 18*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 18.

### *Paragraphe 19*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 19. Personnellement, je trouve que le paragraphe 19 [...le Président s'interrompt et se tourne vers le Bureau des affaires spatiales]. Je ne trouve pas que le paragraphe 19 soit adapté. Je le trouve mesquin. Il faudrait non seulement parler de l'excellente qualité des documents mais surtout de l'excellente qualité du travail puisque ces documents sont le fruit de votre travail. Cela fait des années que je vous connais et vous faites un travail remarquable, donc je m'oppose au paragraphe 19 et je vous demande que nous fassions mention du travail et des fruits de ce travail, à savoir les documents, et c'est à vous de revoir ce texte de façon appropriée. Merci.

### *Paragraphe 20*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 20. Je vous demanderai de vérifier si vos pays sont correctement repris dans la liste. Bien entendu, cela vaut pour les pays qui ont pris la parole durant le débat général ainsi que les observateurs qui ont également fait des déclarations. Pas de problèmes.

### *Paragraphe 21*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 21. Je ne suis pas non plus d'accord avec le 21. Je souhaite amender le 21. On va dire « Le Directeur du Bureau des affaires spatiales a fait une déclaration exhaustive. » Donc je vous demanderai d'accepter que l'on rajoute « une déclaration complète et exhaustive ». Êtes-vous d'accord ? L'utilisation du téléphone portable est interdite dans la salle.

### *Paragraphes 22 et 23*

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 22. C'est simplement un fait. J'ai un doute. Est-ce que c'était certaines délégations ou est-ce que c'est le Sous-Comité ? Est-ce qu'il y a eu une déclaration contre cela ? Parce que ce paragraphe nous donne une excellente base juridique pour poursuivre nos travaux. On parle ici du régime juridique international régissant actuellement et l'on dit que ça constitue un fondement solide pour mener les activités spatiales et que les États devraient être encouragés à y adhérer. Mais parallèlement on a eu un groupe de

travail sur cette question. À mes yeux, le plus logique serait de dire que « le Sous-Comité a convenu que ». Si je me souviens bien personne ne s'y est opposé. Est-ce que l'on peut amender et remplacer « certaines délégations » par « le Sous-Comité » ? L'Argentine.

**M. S. SAYUS** (Argentine) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Nous avons bien écouté votre commentaire et je tenais simplement à attirer votre attention sur le fait, à première vue ce paragraphe 22 devrait être relié au 23, parce qu'à mes yeux on reflète des faits qui ne sont pas nécessairement identiques. Je tenais simplement à attirer votre attention sur cette question, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Oui, vous avez peut-être bien raison. En fait, je suis en train de chercher une façon de soutenir tout le travail juridique en tenant compte des instruments internationaux en vigueur et d'inciter à l'utilisation à l'avenir de ces instruments en vigueur. En effet, si certaines délégations ont exprimé un avis contraire, on pourrait peut-être dire « cependant, certaines délégations ». On pourrait peut-être dire, dans un premier temps « Le Sous-Comité a convenu que le régime juridique international régissant actuellement l'espace constituait un fondement solide ». Je vous demanderais de ne pas interrompre le représentant de l'Argentine. Dire « Le Sous-Comité a convenu que le régime juridique international régissant actuellement l'espace constituait un fondement adapté pour mener les activités spatiales et que les États devraient être encouragés, etc. ». Il est très possible que par la suite, certaines des délégations expriment un certain mécontentement, ce n'est pas antinomique. Au paragraphe 23, là on peut dire « Certaines délégations ». Je ne vous dis pas cela à titre personnel, je vous demande simplement de garantir une certaine logique, une certaine cohérence. On a un groupe de travail qui va encourager les États à adhérer aux traités et va inciter à envisager une adhésion, ce en sachant que nous avons un fondement juridique adapté se basant sur les cinq traités sur l'espace. Cela n'empêche aucunement que d'autres délégations, même si le Sous-Comité a convenu de cet élément, que d'autres délégations aient un certain mécontentement.

Donc, j'aurais une humble requête à vous formuler. Nous pourrions au 22 parler du « Sous-Comité qui a convenu que le régime » etc., et puis au paragraphe 23 dire « Certaines délégations ont estimé » etc. comme ça on garantit la cohérence. Je

remercie le représentant de l'Argentine. Le paragraphe 22 et le paragraphe 23 sont adoptés.

#### Paragraphe 24

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 24. Des commentaires ? Le fait est que ça a été un avis d'une délégation et toutes les délégations sont en droit de faire les déclarations à leur guise, bien entendu selon les points qu'on examine, donc il faut respecter le droit souverain des délégations à faire leurs déclarations. *Le paragraphe 24 est adopté.*

#### Paragraphe 25

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 25. Même cas de figure. Des commentaires sur le paragraphe 25 ? *Adopté.*

#### Paragraphe 26

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 26. Des commentaires ? *Adopté.*

#### Paragraphe 27

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 27. Des commentaires ? Si je peux me permettre, je voudrais corriger la version espagnole. Quand l'on dit « questions politiques estranas » en espagnol, il faudrait dire « ajenas », en français « dépourvues de pertinence ». Il faut modifier la version espagnole afin de l'aligner sur les autres textes. Je ne sais pas ce qu'il en est des textes arabe, français, anglais et chinois, mais il faudrait dire en espagnol « ajenas », donc « dépourvues de pertinence » dans la version française. Avez-vous des commentaires sur le 27 ? *Adopté.*

#### Paragraphe 28

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 28. *Adopté.*

#### Paragraphe 29

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Paragraphe 29. Des commentaires ? *Adopté.*

Mesdames, Messieurs, nous avons adopté la première partie du rapport qui vous a été distribué aujourd'hui. Demain matin à 10 heures précises, nous adopterons les deux dernières parties du rapport.

Sous peu, je vais lever cette séance du Sous-Comité. Mais avant de le faire, je tiens à vous dire, comme je l'ai déjà dit, que nous allons nous retrouver demain matin à 10 heures précises et nous allons commencer par le groupe de travail sur le point 11. Ai-je bien compris ? En fonction des documents qui seront disponibles demain, nous pourrions commencer par le groupe de travail sur le point 11. Je vois que les États-Unis ont demandé la parole.

**M. K. HODGKINS** (États-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, avant de lever la séance, je souhaitais brièvement me faire l'écho d'autres délégations afin de féliciter la Fédération de Russie à l'occasion du 45<sup>ème</sup> anniversaire du vol de Youri Gagarine car c'est un jalon de l'exploration spatiale qui a ouvert de nouveaux horizons à la science et aux techniques spatiales. Aujourd'hui est également le 25<sup>ème</sup> anniversaire du lancement de la première navette spatiale, une mission qui a duré deux jours. Bien entendu, le lancement de cette navette il y a 25 ans a été la fierté des États-Unis à l'égard de son programme spatial, mais ce programme a également été le fruit d'une grande coopération internationale, des satellites ont été lancés, il y a eu des expériences dans les laboratoires spatiaux, l'on a eu une grande coopération avec d'autres États qui nous ont amenés à l'ère des stations spatiales.

Donc, ce sont là deux événements à marquer d'une pierre blanche et nous sommes fiers d'avoir pu coopérer avec autant de pays dans le cadre de l'utilisation des programmes de navettes spatiales ou encore de pouvoir coopérer avec la Fédération de Russie dans le cadre de vols spatiaux.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le représentant des États-Unis. Avec votre autorisation je vais formuler un petit commentaire. Je suis totalement d'accord avec votre intervention et par conséquent nous allons rajouter un paragraphe à cette fin dans le rapport. Afin de mentionner l'exploit de la Fédération de Russie et également un paragraphe en ce qui concerne le transpondeur spatial. Je vois très bien le représentant de l'Allemagne, mais vous pourriez être espagnol parce que vous parlez remarquablement bien espagnol.

**M. T. PFANNE** (Allemagne) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Aujourd'hui est un jour très particulier donc je vais m'exprimer en russe.

[*interprétation du russe*] : Je tiens à féliciter la Russie avec la journée de l'astronomie et je vous félicite de cette exposition très belle dans cette salle. Depuis le début, il y a 430 personnes qui ont été dans l'espace et un grand nombre de pays et le major Youri Gagarine, il y a 45 ans, a ouvert pour la première fois à l'humanité la voie vers l'espace. Je félicite la Fédération de Russie encore une fois ainsi que les anciennes républiques de l'Union soviétique.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie notre très cher délégué polyglotte. Il y en a quand même plusieurs qui parlent plusieurs langues. Moi, de temps en temps, je parle chilien, même pas espagnol. Je vous remercie de cette intervention.

La Fédération de Russie a demandé la parole. J'espère que vous n'allez pas prendre la parole en arabe ou en chinois ou en espagnol.

**M. P. G. DZUBENKO** (Fédération de Russie) [*interprétation du russe*] : Monsieur le Président, je serai très bref. Je voudrais dire merci, un grand merci à toutes les délégations qui se sont rappelées et qui nous ont rappelé cette date assez extraordinaire qui correspond à la journée d'aujourd'hui et qui a permis à l'être humain d'aller dans l'espace. J'exprime toute ma reconnaissance aux délégations qui nous ont félicités et en plus je voudrais dire que cette date a été la première journée du droit international de l'espace. Nous sommes en mesure de féliciter et de remercier toutes les délégations et j'espère que nous continuerons à parachever le droit international dans ce domaine. Merci.

**Le PRÉSIDENT** [*interprétation de l'espagnol*] : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie. Nous nous devons de nous rappeler Youri Gagarine car c'est grâce à lui que nous sommes ici en train de travailler, donc nous lui sommes énormément reconnaissants pour ça et pour ce qu'il a fait pour son pays, bien entendu. Je donne la parole à mon très cher ami de Roumanie qui lui-même a été un grand astronaute et à vous aussi il faut vous rendre hommage Monsieur. La Roumanie a la parole.

**M. D. PRUNARIU** (Roumanie) [*interprétation du russe*] : Merci, Monsieur le Président. Avant toute chose, je vais m'exprimer en russe parce que c'est une journée extraordinaire aujourd'hui, c'est pourquoi je tiens tout d'abord à féliciter la Fédération de Russie et je félicite d'ailleurs aussi tous les participants de notre Sous-Comité car c'est une journée extraordinaire



aujourd'hui parce qu'il y a 45 ans aujourd'hui même, le premier homme a volé dans l'espace. Le vol auquel moi j'ai participé a eu lieu il y a 25 ans, 20 ans après que Youri Gagarine ne se soit envolé dans l'espace. J'ai poursuivi ce qu'il a commencé mais sur une autre échelle internationale.

*[interprétation de l'anglais]* : Dans un même temps, je suis très heureux de pouvoir féliciter la délégation des États-Unis pour leur premier vol de la navette spatiale. Je me souviens fort bien du commandant John Yank, commandant légendaire qui a été sept fois dans l'espace et c'était vraiment un personnage extraordinaire de l'exploration spatiale. Monsieur le Président, merci.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'espagnol]* : Je vous remercie. Je pense qu'il faudrait aussi avoir un paragraphe dans notre rapport mentionnant le premier vol dans l'espace des États-Unis. Est-ce qu'il y a un autre commentaire à faire ? Nous sommes en train de terminer notre réunion. Mais je vois que la représentante du Kazakhstan veut prendre la parole. Je vous donne la parole.

**Mme G. OMAROVA** (Kazakhstan) *[interprétation du russe]* : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais aussi féliciter nos collègues russes de cette fête de la journée de l'espace que la journée d'aujourd'hui. Je souhaite le meilleur futur à la Russie pour l'exploration future spatiale.

*[interprétation de l'anglais]* : Je tiens aussi à féliciter les États-Unis avec le 25<sup>ème</sup> anniversaire du vol de la navette spatiale et je félicite toutes les délégations du Sous-Comité juridique car c'est une journée assez extraordinaire de l'histoire de toute l'humanité. Je remercie la Fédération de Russie pour avoir organisé cette exposition de photos très intéressante et j'ai vu deux photos de cosmonautes du Kazakhstan ce qui m'a fait très plaisir. Merci, Monsieur le Président.

**Le PRÉSIDENT** *[interprétation de l'espagnol]* : Je remercie Mme la représentante du Kazakhstan. Est-ce qu'il y a une autre délégation qui souhaite prendre la parole ? Personne. Nous allons nous retrouver demain matin.

*La séance est levée à 17 h 30.*